

LA DEMANDE EST LÀ. IL FAUT LA MAIN-D'ŒUVRE POUR Y RÉPONDRE.

Remédier aux pénuries persistantes de main-d'œuvre permettrait aux hôtels de fonctionner à pleine capacité, de soutenir l'emploi au Canada et d'investir avec confiance, particulièrement là où le bassin de main-d'œuvre locale est limité.

PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE PERSISTANTES

PLUS DE 50 %

des hôtels

70 %

des établissements de villégiature

FAIBLE INTÉRÊT DES TRAVAILLEURS LOCAUX

3/4

des hôtels

87 %

des établissements de villégiature

UNE CRISE DE LA MAIN-D'ŒUVRE À L'HORIZON

En savoir plus



80 %

des établissements de villégiature s'attendent à perdre des travailleurs étrangers temporaires à l'expiration de leur permis

Source : Hôtels Canada, Rapport sur la main-d'œuvre du printemps 2026

DONNER LA PRIORITÉ À LA MAIN-D'ŒUVRE D'ICI

PRINCIPALES STRATÉGIES DE RECRUTEMENT

- ✓ Horaires flexibles
- ✓ Augmentation des salaires
- ✓ Perfectionnement

Seuls **2** hôteliers sur **10**

ont trouvé le programme Emplois d'été Canada utile



60 %

signalent un manque d'intérêt de la part des jeunes

RÉPERCUSSIONS DES PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE

La disponibilité de la main-d'œuvre influe sur les décisions d'investissement de

73 %

des investisseurs

Source : Rapport 2026 sur le climat d'investissement dans l'industrie hôtelière canadienne

MESURES FÉDÉRALES

- ✓ Adopter le Programme canadien proposé pour la main-d'œuvre internationale afin d'établir une voie stable vers la résidence permanente pour les travailleurs étrangers temporaires qui occupent des emplois à longueur d'année, ainsi qu'un volet temporaire assorti de visas à entrées multiples pour répondre aux besoins saisonniers en main-d'œuvre.
- ✓ Élargir et moderniser le programme Emplois d'été Canada afin de constituer un bassin durable de talents dans le secteur de l'hôtellerie en soutenant des possibilités d'emploi à temps partiel offertes toute l'année.

- ✓ 71 % des hôteliers en région de villégiature offrent du logement à leur personnel, mais la hausse des coûts de construction les empêche d'en construire davantage. Soutenir les logements nouveaux et existants destinés au personnel en :
 - donnant accès à l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL et à des taux d'intérêt préférentiels pour les logements destinés au personnel;
 - élargissant l'admissibilité au remboursement de la TPS pour logements locatifs aux hôtels qui construisent des logements destinés au personnel.

Source : Rapport sur la main-d'œuvre du printemps 2025

